

Rapport d'activité et de contrôle

des concessions d'électricité et de gaz

2013



Syndicat
Départemental
d'Énergie de
Tarn-et-Garonne



Le mot du Président



Contrôler la bonne exécution des missions de service public déléguées est une des actions essentielles du Syndicat, d'une part en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) sur l'ensemble du Tarn-et-Garonne, et d'autre part pour les 156 communes qui lui ont transféré la compétence de distribution du gaz naturel. Il relève donc de ma responsabilité de rendre compte, annuellement, des résultats de ce contrôle de concession.

La qualité de l'alimentation électrique est directement corrélée aux travaux sur les réseaux, qu'ERDF et le SDE 82, acteurs majeurs du service public de l'électricité au niveau local, s'efforcent de planifier et de coordonner pour optimiser leurs ressources.

2013 a été marqué par des investissements importants. ERDF a engagé 16,9 millions d'euros, dont 47 % ont été consacrés à l'amélioration du réseau. Sous sa maîtrise d'ouvrage, le SDE 82 a réalisé 16,2 millions d'euros de travaux. Ce niveau d'investissement doit être pérennisé pour assurer le développement et la modernisation du réseau de distribution publique.

Des conventions sont venues renforcer la coopération et la relation de confiance entre le Syndicat et ERDF, qui entendent poursuivre sur cette voie étroitement collaborative, dans l'objectif commun de contribuer à la défense d'un service public performant.

Robert Descazeaux

Maire de Garganvillar, Président du SDE 82

▶ RAPPORT DE CONTRÔLE

Le patrimoine physique et financier 3

Le contrôle de la qualité de service 6

Les usagers et la consommation électrique 8

Le service public du gaz 10

▶ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les travaux réalisés en 2013 12

Le bilan financier 17

Le bilan social 18

Les actes administratifs 19

Directeur de la publication : Robert Descazeaux
Rédaction : Marylène Bayles-Penche, Carine Béréni et Françoise Sorbet
Conception et réalisation : Approches Business Consulting & Campagne de Presse
Impression : Techniprint – Tirage : 550 exemplaires
SDE 82 - 78, avenue de l'Europe - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 21 09 00 - Mail : sdetg@sdetg.fr



RAPPORT DE CONTRÔLE

Le patrimoine physique et financier

- ▶ Le réseau s'étend sur 12 189 kilomètres et a progressé de 56 kilomètres en 2013.
- ▶ L'effort d'enfouissement doit être poursuivi : enjeu majeur sur le réseau moyenne tension pour assurer une sécurité maximale de la fourniture et un niveau de qualité de l'électricité.
- ▶ La valeur brute du patrimoine a progressé de 6,1 % en 2013 par rapport à 2012 (+4,96 % entre 2011 et 2012).

23,51 %
c'est le taux d'enfouissement
du réseau basse tension
(+5,13 points par rapport à 2008)

33,44 %
c'est le taux d'enfouissement
du réseau moyenne tension
(+ 8,4 points par rapport à 2008)

Le SDE 82 organise le service
public de l'électricité
sur les **195** communes
du département

Le contexte et le périmètre de la concession

Le service public de l'électricité relève de la compétence des collectivités. En Tarn-et-Garonne, le SDE 82 est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux tarifs réglementés. À ce titre, le contrôle de la mise en œuvre de la tarification dite de première nécessité lui est confié.

La concession est déléguée à ERDF pour la partie distribution et à EDF Branche Commerce pour la partie fourniture aux usagers, par un contrat de concession signé en 1993 pour une durée de 25 ans, soit jusqu'en 2018. Aussi, conformément à l'article L2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le SDE82 exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par le Cahier des Charges de Concession (CCC) et s'attache à mesurer la qualité du service public de

l'électricité en continu pour les collectivités et les usagers du département. Ce cahier des charges de concession fixe les objectifs de gestion du service

ÉVÈNEMENT MARQUANT :

Un partenariat renforcé

Signé le 27 décembre 2013, l'avenant n° 4 du CCC confirme la mise en œuvre, pour le département de Tarn-et-Garonne, du protocole d'accord entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et ERDF sur la période tarifaire 2014/2017. Cet avenant vise notamment à renforcer les relations entre les autorités concédantes et le concessionnaire ERDF, au bénéfice de la qualité du service concédé apporté aux usagers.

La transmission de données techniques et cartographiques complémentaires améliorera notamment la programmation des investissements et des éléments de contrôle.

public de l'électricité, les obligations de résultat qui s'imposent au concessionnaire et les moyens de contrôle par l'autorité concédante.

Le contrôle

Les données du Compte-Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) sont analysées et diffusées chaque année dans un rapport de contrôle. Ce rapport donne une image de la concession et rend compte de la qualité de service rendu à l'utilisateur. Des indicateurs de performance sont suivis d'année en année (technique, qualité, comptable et clientèle distributeur et fournisseur). Le CRAC a été présenté par ERDF, conformément aux dispositions contractuelles.

La distribution publique d'électricité en Tarn-et-Garonne : le patrimoine physique



Le réseau public de distribution d'électricité est constitué par les ouvrages en moyenne et basse tension, depuis les postes sources situés à la sortie du réseau haute tension jusqu'aux compteurs des usagers. Le département est desservi par **19 postes sources** (de haute à moyenne tension) dont dix sont situés sur le périmètre de la concession.

À SAVOIR :

A fin 2013, **1 665 installations de production d'électricité** ont été raccordés au réseau public d'électricité, et injectent une puissance moyenne totale de **82 579 kWh**.

98 % sont d'origine **photovoltaïque** et représentent **52 % de la production** complétée par des installations en hydraulique, biomasse, biogaz, cogénération.

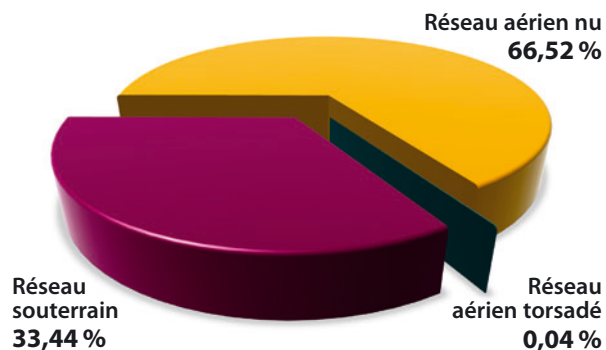
Le **nombre de producteurs** raccordés au réseau sur le département a fortement progressé : **+136,2 %** par rapport à 2010.

152
départs HTA alimentent 141 035 points de livraison (+ 4,1 % par rapport à 2010) et permettent l'acheminement de 1 516 GWh (+ 2,8 % par rapport à 2010).

7 565
postes de transformation HTA/BT en Tarn-et-Garonne.

Le réseau compte 7 565 postes de transformation (HTA/BT) permettant de passer d'un niveau de tension à un autre. **59 %** sont de type H61 (postes sur poteau). On note chaque année une **diminution** de ce type de poste **au profit des postes au sol** privilégiant la pose de matériels de dernière génération, notamment en présence de réseau souterrain.

Le réseau moyenne tension en 2013



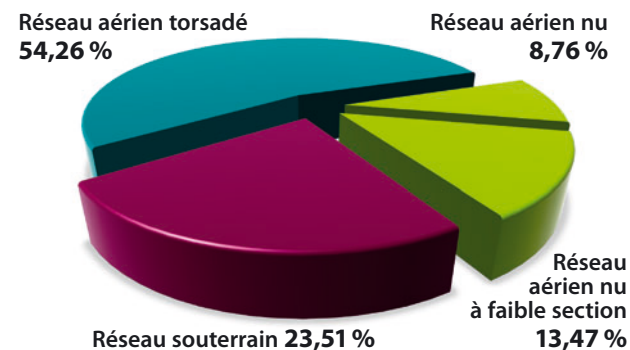
À RETENIR :

Le réseau vieillit et son renouvellement doit s'accélérer. En 2013, **15,5 % du réseau HTA** et **33,9 % du réseau BT** ont plus de 40 ans. Pour le réseau HTA, le concessionnaire doit poursuivre ses efforts dans ce domaine. Pour le réseau BT, le SDE 82 et ERDF contribuent conjointement au renouvellement, et tout particulièrement à la résorption des fils nus faible section.

Les 12 189 km de linéaire réseau sont constitués de :

- ▶ 5 625 km de réseau HTA (tension 20 000 volts), dont 1 881 km en souterrain et 3 744 km en aérien. Depuis 2010, ce réseau a évolué globalement de + 2,3 % (+ 18,5 % en souterrain et - 4,3 % en aérien).
- ▶ 6 564 km de BT (tension de 230 à 400 volts), dont 1 543 km en souterrain et 3 562 km en aérien torsadé (subsistent 1 459 km en réseau nu, dont 61 % sont en faible section). Depuis 2010, ce réseau a évolué globalement de + 1,47 % (+ 19 % en souterrain et - 6,5 % en aérien torsadé).

Le réseau basse tension en 2013



Le patrimoine financier

Le réseau de distribution mis en concession appartient aux communes.

L'ensemble des ouvrages construits, d'une part par le SDE82 et d'autre part par ERDF, leur sera donc restitué au terme du contrat, en 2018, pour sa valeur inscrite dans la comptabilité patrimoniale du concessionnaire.

Valeur Brute :
484 444 k€
(+16,56 % par rapport à 2010)

Valeur Nette :
303 437 k€

Valeur de remplacement :
642 773 k€



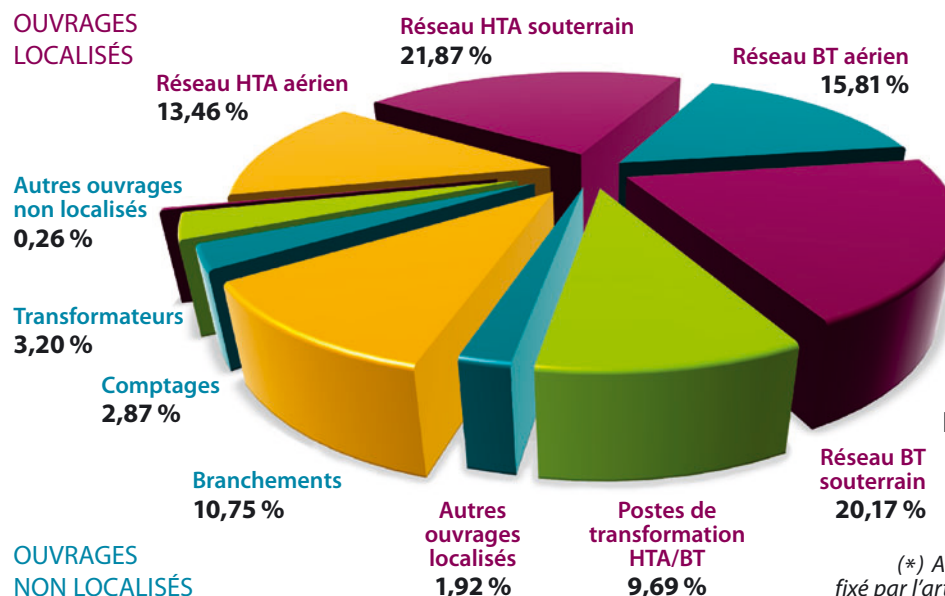
+ 6,10 %
c'est la progression de la valeur brute du réseau électrique de Tarn-et-Garonne par rapport à 2012 (+ 4,96 % entre 2011 et 2012).

Depuis 2008, les provisions pour renouvellement affichent une **baisse de 14 %**, en raison principalement de la reprise de provisions exceptionnelles, conséquence de la ré-estimation des durées de vie du réseau BT (2011) et des postes HTA-BT (2012).

Définitions :

- La **valeur brute** correspond à la valeur d'origine des ouvrages, évaluée à leur coût de production.
- La **valeur nette** correspond à la valeur brute diminuée des amortissements industriels, pratiqués selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des ouvrages.
- La **valeur de remplacement** représente l'estimation du coût de remplacement d'un ouvrage à fonctionnalité et capacité identiques.
- La **provision pour renouvellement** est constituée par le concessionnaire ERDF uniquement sur les ouvrages renouvelables avant le terme de la concession*. Concrètement, cette provision couvre la différence entre la valeur d'origine du bien et son coût futur de remplacement à l'identique.

Répartition de la valeur brute par type d'ouvrage en 2013



Le patrimoine financier concédé comprend l'ensemble des réseaux moyenne tension (HTA) et basse tension (BT) pour respectivement 35 % et 36 %, les postes de transformation HTA/BT (10 %), les branchements (11 %), ainsi que les transformateurs, les appareils de comptage, et autres ouvrages.

(* Article 36 de la loi du 9 août 2004 fixé par l'article L332-5 du code de l'énergie.

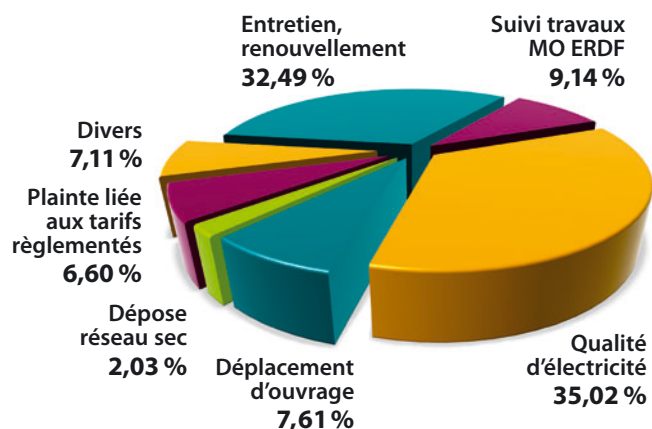
Le contrôle de la qualité de service

Le suivi des réclamations

Afin d'assurer un contrôle en continu, le SDE82 travaille en étroite collaboration avec les concessionnaires ERDF et EDF, avec pour principaux objectifs de progresser vers un meilleur service rendu, une qualité d'alimentation correcte et une plus grande sécurité des réseaux.

- ▶ **93 %** des dossiers traités en 2013 portent sur la **distribution publique** d'électricité et **7 %** sur la fourniture en **tarif réglementé** de vente.
- ▶ Les **demandes** proviennent principalement des **usagers (50 %)** et des **collectivités (44 %)***.
- ▶ Les principaux **motifs de saisine** portent sur l'**entretien** et la **mise en conformité** des réseaux (l'élagage, la vétusté des poteaux, la hauteur des lignes électriques...) et sur la **qualité de l'électricité** distribuée.

Répartition par type de saisine en 2013



197
dossiers traités par le Service Contrôle (+ 27,10 % par rapport à 2012).



(*) Les demandes restantes sont initiées par les associations de consommateurs et les assistantes sociales.

FOCUS

Le Médiateur National de l'Énergie

Autorité administrative indépendante, le Médiateur National de l'Énergie (MNE) est chargé de recommander des solutions aux litiges avec les fournisseurs ou les distributeurs d'électricité ou de gaz naturel et d'informer les consommateurs sur leurs droits.

Pour rappel, une convention a été signée en mars 2011 entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et le MNE, ayant pour objectif d'améliorer la protection des consommateurs d'électricité et de gaz naturel dans le cadre de leurs missions respectives de médiation et de contrôle des services publics locaux.

Aussi, en 2013, dans le cadre de l'application de cette convention, le MNE et le SDE82 ont traité la réclamation d'un usager relative à un défaut de qualité de fourniture.

En 2013, le SDE82 a ainsi retenu **40 dossiers de renforcement** permettant de lever les contraintes électriques sur les secteurs pour lesquels il est maître d'ouvrage. En complément de la programmation

FOCUS

Le traitement par le service contrôle du SDE 82 d'une réclamation d'un usager relative à un défaut de qualité de fourniture : les principales étapes

L'abonné saisit le fournisseur (le SDE 82 accompagne l'abonné dans cette démarche et en informe la commune).

Le fournisseur d'énergie adresse la demande à ERDF.

ERDF étudie la demande, répond à l'usager et en informe par courrier le SDE 82.

Le SDE 82 examine la réponse et étudie la pertinence de la proposition d'ERDF.

L'abonné est informé de la prise en charge de son dossier par courrier.



Suivi des saisines faites au MNE en 2013 :

Saisines nationales	3 649
Saisines en Midi-Pyrénées	317
Saisines en Tarn-et-Garonne	24

En cas de litige, après saisine du fournisseur d'énergie (par courrier) et à défaut de réponse dans un délai de deux mois ou dans le cas d'une réponse insatisfaisante, le MNE peut être saisi :

- par courrier : **Médiateur National de l'Énergie Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris Cedex 09**
- par téléphone au Numéro vert : **0800 112 212** (gratuit depuis un poste fixe)
- sur le site internet : **www.energie-mediateur.fr**

annuelle, le budget consacré à ces travaux s'élève à **2 327 182 €** et a permis de clôturer **48 réclamations** relatives à un défaut de qualité de fourniture.

Le SDE 82
contrôle que
les travaux
prévus sont
exécutés.

Une fois
les travaux
réalisés,
le dossier est
clôturé.

La qualité de la fourniture distribuée

La qualité de l'électricité s'évalue selon deux critères, la **continuité de l'alimentation** ainsi que la **qualité de la tension**.

Il faut noter que du point de vue de l'abonné, la continuité de l'alimentation se mesure en fonction de la durée et de la fréquence des coupures. Ainsi, le **critère B** est un indicateur qui permet d'apprécier, sur une année, le **temps de coupure moyen**, pendant lequel un client alimenté en basse tension est privé d'électricité.

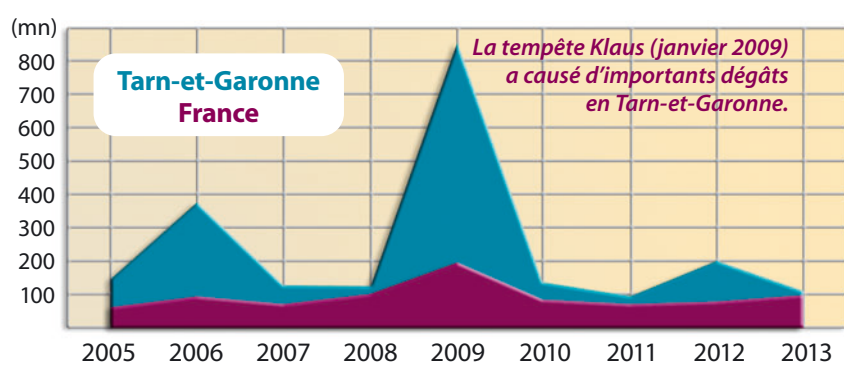
En 2013, sur le département, il s'élève à **107 minutes** (contre 196 mn en 2012). Cette amélioration peut s'expliquer par les efforts d'investissements d'ERDF sur les réseaux HTA sensibles, conjugués à une année moins perturbée par les aléas climatiques.

Néanmoins, ce temps de coupure reste toujours supérieur au chiffre du **critère B au niveau national**, évalué à **97 minutes**, lequel a subi en 2013 une légère dégradation due aux fortes chutes de neige sur les départements du nord de la France et de la Normandie.



107 mn
c'est le temps de coupure moyen en Tarn-et-Garonne (contre 196 minutes en 2012)

Evolution du critère B entre 2005 et 2013



Le contrôle permet d'évaluer le niveau de qualité et les prescriptions techniques imposés au concessionnaire en matière de continuité de fourniture ou de tenue de tension, et ce au regard des seuils fixés par le décret de 2007*. .../...

(*) Décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité.

DÉFINITION :

CMA = Client Mal Alimenté en électricité

La continuité de fourniture

Au regard de la continuité de fourniture, un client est considéré comme mal alimenté en électricité (CMA) s'il subit dans l'année :

- ▶ plus de **6 coupures longues** (de 3 minutes ou plus) ou
- ▶ plus de **35 coupures brèves** (de 1 seconde à 3 minutes) ou
- ▶ si la **durée cumulée de coupures longues** est supérieure à **13 heures**.

Le **taux de CMA** pour la continuité de la fourniture, au regard du décret, ne doit **pas dépasser 5 %**.

À SAVOIR :

Les travaux d'élagage complémentaires et les investissements d'ERDF sur les départs les plus touchés ont permis au taux de CMA de redescendre en dessous du seuil de 5 %.

La tenue de tension

Au regard de la tenue de tension, un client est également considéré comme "mal alimenté" (CMA), lorsque :

- ▶ la tension sort au moins **une fois par an** de la plage de variation admise, soit **plus ou moins 10 %** par rapport à sa valeur de référence (230 volts en monophasé).

Le **taux de CMA** pour la tenue de la tension, au regard du décret, ne doit **pas dépasser 3 %**.

À RETENIR :

Depuis 2008, ce **seuil de 3 % de CMA** au regard de la **tenue de tension n'a jamais été atteint** ; conséquence des efforts conjoints du concessionnaire et du SDE 82, maître d'ouvrage.

Les clients mal alimentés en électricité

Continuité de fourniture	2011	2012	2013
Nombre de clients BT	1 471	7 456	4 583
Nombre de clients HTA	8	49	27
Taux de CMA	1,1 %	5,4 %	3,3 %
Tenue de tension	2011	2012	2013
Nombre de clients	2 147	1 973	1 989
Taux de CMA	1,6 %	1,4 %	1,4 %

Les coupures

La qualité de la fourniture peut aussi être appréciée en fonction de la **distinction entre les coupures programmées et non programmées**.

Ainsi, en 2013, sur le territoire concédé, il a été enregistré :

- ▶ **1 029 interruptions programmées** sur le réseau (le plus souvent pour travaux), 650 sur le réseau HTA et 379 sur le réseau BT, ce qui a représenté **33 % du temps de coupure moyen** ;
- ▶ **1 385 interruptions "non programmées"** sur le réseau (pour incidents), principalement sur le réseau HTA. On relève 676 coupures longues et 709 coupures brèves, qui ont représenté **67 % du temps de coupure moyen**.

De plus, on notera qu'aucune rupture d'alimentation n'est imputable au Réseau de Transport de l'Electricité (RTE).



Les usagers sur la concession

Le contrôle se porte sur les **usagers de la distribution publique** auprès d'ERDF, et des **clients en tarif réglementé** auprès d'EDF.

Depuis 2007, la production et la fourniture d'électricité sont entièrement **ouvertes à la concurrence** : cette séparation des activités du marché électrique a conduit à un changement des relations entre les usagers, les fournisseurs et la distribution.

L'un des aspects les plus visibles de ces évolutions concerne les tarifs : **93,23 % du marché relève du tarif dit « réglementé »**, différent du tarif « marché » (qui ne représente donc que 6,77 % du marché français de l'électricité).

À SAVOIR :

Depuis 2008, **ERDF, distributeur en situation de monopole, est une filiale d'EDF et a comme principale activité l'acheminement de l'électricité sur le réseau public de distribution du territoire concédé.**



et la consommation électrique en Tarn-et-Garonne

141 035

usagers (+ 1,26 % par rapport à 2012)

1 516 GWh

consommés en 2013 (+ 0,2 % par rapport à 2012)

55,9 M€

de recettes d'acheminement pour ERDF
(+ 2,2 % par rapport à 2012)

À SAVOIR :

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), adoptée en décembre 2010, précise les évolutions à venir sur ce secteur. Elle prévoit notamment la fin des tarifs réglementés de vente au 31 décembre 2015 pour toute puissance souscrite supérieure à 36 kVA. Les clients en tarif réglementé jaune et vert devront obligatoirement souscrire un contrat d'électricité en offre marché. A ce jour, le taux de pénétration des fournisseurs alternatifs reste encore faible : en 2013 en France, seuls 9 546 clients ont choisi un tarif en offre marché.

La loi Brottes

C'est l'un des événements les plus marquants de 2013 pour les tarifs sociaux d'électricité et de gaz : l'article 7 de la loi Brottes* et le décret du 15 novembre 2013 modifient principalement les critères d'éligibilité des bénéficiaires et l'obligation à tous les fournisseurs d'énergie d'appliquer ces tarifs.

(*) Loi 2013-312 du 15 avril 2013, dite « Brottes », du nom du député de l'Isère qui l'a portée, François Brottes.

La consommation électrique en Tarn-et-Garonne et son évolution depuis 2010

Type de clients		Nombre de contrats	Consommation	Recettes d'acheminement
Gros consommateurs (consom. >250 kVA)	2013	551	346 335 155 kWh	7 054 897 €
	Evol. / 2010	-1,25 %	-0,77 %	+7,98 %
Consommateurs moyens (250 > consom. > 36 kVA)	2013	1 578	177 694 962 kWh	7 141 232 €
	Evol. / 2010	+6,48 %	+9,07 %	+20,20 %
Petits consommateurs (consom. ≥ 36 kVA)	2013	138 906	992 678 884 kWh	41 719 160 €
	Evol. / 2010	+4,10 %	+3,06 %	+12,38 %
TOTAL CONCESSION	2013	141 035	1 516 709 001 kWh	55 915 289 €
	Evol. / 2010	+4,11 %	+2,81 %	+12,74 %

Les clients en tarif réglementé

- ▶ EDF, fournisseur historique, est seul à pouvoir proposer des contrats d'électricité en tarifs réglementés. Ces tarifs sont arrêtés par les pouvoirs publics après avis de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).
- ▶ 131 489 usagers de Tarn-et-Garonne ont souscrit un contrat en tarif réglementé, et représentent 93,23 % des usagers de la distribution publique.

- ▶ La majorité de ces usagers a souscrit un contrat en Tarif Bleu (98,44 %), représentant 65,81 % de la consommation en tarifs réglementés.
- ▶ On notera une diminution du nombre de contrats en Tarif Vert, à l'inverse des contrats en Tarif Jaune qui augmentent (+6,58 % depuis 2010).

Contrats en tarif réglementé : répartition

Nombre de clients	2013	Part	Evol./2010
Tarif Bleu	129 442	98,44 %	+2,35 %
Tarif Jaune	1 506	1,15 %	+6,58 %
Tarif Vert	541	0,41 %	-1,46 %

Energie acheminée	2013	Part	Evol./2010
Tarif Bleu	917 954 101 kWh	65,81 %	-1,75 %
Tarif Jaune	165 116 229 kWh	11,84 %	+5,56 %
Tarif Vert	311 744 347 kWh	22,35 %	-0,05 %

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2005, le TPN est un droit sous condition de ressources (loi Brottes).

Nombre de bénéficiaires du TPN

	2010	2011	2012	2013	Evol./2012
Concession	2 454	2 552	4 337	7 363	+69,77 %

L'application de l'automatisation des TPN a permis un accroissement du nombre de bénéficiaires. Les ayants-droit n'ont en effet plus à remplir un questionnaire préalable mais sont identifiés automatiquement par croisement des fichiers. Depuis 2010, le nombre de bénéficiaires du TPN a plus que triplé dans le département (7 363 en 2013, contre 2 454 en 2010).



Le service public du gaz



Dans le cadre de la compétence optionnelle gaz sur le département, le **SDE 82** exerce en lieu et place des membres qui lui en font la demande, la compétence d'**autorité organisatrice des missions de service public** afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz.

Ainsi, il représente les collectivités membres dans tous les cas où les lois et les règlements en vigueur prévoient que celles-ci doivent être représentées ou consultées. Il négocie et passe tout acte relatif à la délégation des missions de service public sur la distribution de l'énergie gaz.

À RETENIR :

Le portage des comptes rendus d'activité présentés par le concessionnaire sur les trois délégations de service public, s'est **effectué conformément aux délais prévus** à l'article 32 du cahier des charges des concessions.

En résumé, conformément à l'article L2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le syndicat porte son contrôle sur le **bon accomplissement des missions de service public** et sur le **respect par le concessionnaire des engagements** définis par les contrats.

Le périmètre de la concession

► En Tarn-et-Garonne, **142 communes non encore desservies** et **14 communes desservies en gaz naturel** ont transféré la compétence gaz au SDE 82.

À SAVOIR :

GRDF est l'unique délégataire sur le département avec lequel le SDE a contracté :

- **un contrat de concession** sur le périmètre des communes suivantes (SDE 82) : Bressols, Goudourville, Grisolles, Lamagistère, Moissac, Montbeton, Montech, Monteils, Pommevic, Réalville, Septfonds ;
- **deux délégations de service public (DSP)** : d'une part, Labastide-Saint-Pierre et, d'autre part, Campsas et Montbartier.

► Depuis 2006, ce nombre n'a cessé d'augmenter et le SDE 82 représente, à ce jour, **80 % des communes** du département.

Ouverture du réseau de Campsas et Montbartier

C'est l'un des événements marquants de 2013 dans le domaine du gaz : le périmètre desservi a été élargi avec la mise en service, le 26 juin, du réseau de distribution de gaz naturel alimentant les communes de Campsas et Montbartier, pour une partie de leurs territoires. Cette évolution est la concrétisation des engagements pris lors de la signature du contrat de délégation de service public, le 21 décembre 2011.

Le Président du SDE 82, Robert Descazeaux, et le Directeur Territorial GRDF Midi-Pyrénées, Roland Leporcher, ont souligné l'importance de ce raccordement, destiné à desservir en gaz naturel la zone logistique départementale, dans un premier temps.



Le réseau de distribution publique du gaz en Tarn-et-Garonne

Le réseau en 2013 (concession et DSP)	SDE 82	Labastide-Saint-Pierre	Campsas et Montbartier
Longueur de réseau*	137 868 ml	12 708 ml	1 966 ml
Extension de réseau*	449 ml	855 ml	–
Réseau renouvelé*	54 ml	–	–
Nombre de branchements	119	79	–
Âge moyen du réseau	17 ans	6 ans	1 an

(*) En mètres linéaires (ml).

L'exploitation de ce réseau est réalisée en moyenne pression. De plus, les **canalisations** sont constituées de **matériaux fiables**, principalement en **polyéthylène (89 %)** et en **acier (10 %)**. On relèvera par ailleurs qu'il s'agit d'un **réseau relativement jeune**, avec un rythme de croissance modéré mais continu.

À SAVOIR :

Sur l'année 2013, les **extensions** ont été **essentiellement réalisées sur les communes de Montbeton et Labastide-Saint-Pierre.**

La valeur financière du patrimoine en 2013

Patrimoine financier 2013	SDE 82	Labastide-Saint-Pierre	Campsas et Montbartier	Total
Valeur brute	9 584 k€	983 k€	230 k€	10 797 k€
Amortissement	2 897 k€	110 k€	2 k€	3 009 k€
Valeur nette	6 687 k€	873 k€	228 k€	7 788 k€
Valeur de remplacement	19 261 k€	1 602 k€	230 k€	21 093 k€

Le périmètre desservi représente une **valeur brute** de **10 797 K€**, en **croissance de 6 %** par rapport à 2012. C'est une conséquence :

- ▶ de l'inscription au patrimoine du premier plan de développement du contrat de Campsas et Montbartier (1 862 mètres en polyéthylène, 101 mètres en acier) ;

- ▶ des rectificatifs apportés au patrimoine financier afin de mettre en cohérence les inventaires comptables et techniques, notamment sur la commune de Moissac. Il est à noter que des correctifs sont également attendus pour régulariser les postes de détention inscrits à tort dans le patrimoine de la concession (un à Septfonds et trois à Moissac).

À RETENIR :

La valeur financière se répartit essentiellement entre les **canalisations (71,39 %)** et les **branchements (28,31 %)**.

L'acheminement du gaz

Le nombre des usagers est stable sur les concessions et représente **4 270 points de livraison actifs**.

- ▶ Les quantités d'énergie acheminée représentent **77 751 MWh (+28,18 % par rapport à 2012)**.
- ▶ Les **recettes s'élevaient à 1 213 868 € (-7,41 % par rapport à 2012)**.

La sécurité de la distribution

Le concessionnaire met en œuvre des actions pour **s'assurer de la fiabilité et de la sécurité de la distribution**, telles que :

- ▶ La **surveillance des réseaux** à pied (jusqu'à 1 km) ou en Véhicule de Surveillance des Réseaux (jusqu'à 46 km), qui permet de détecter d'éventuels défauts d'étanchéité des canalisations.
- ▶ La **maintenance** des robinets et vannes, conduites montantes, vérification des comptages à soufflet. Le montant des **dépenses annuelles d'entretien** s'élève sur le département à **360 000 €**.

À SAVOIR :

GRDF porte une attention particulière au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité. En 2013, sur le département, 98,67 % des interventions ont été effectuées en moins de 60 minutes. Aucun incident majeur ne s'est produit sur le territoire de la concession.

En 2013, le concessionnaire a enregistré **133 signalements d'incidents** (soit une baisse de 12 % par rapport à 2012), principalement pour des dépannages liés à un défaut ou à une fuite de gaz. Les interventions ont porté principalement sur des usures ou ruptures de pièces sur les branchements individuels.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les travaux réalisés en 2013

▶ 16 169 578 euros d'investissements, tous réseaux confondus.

▶ 398 réalisations sous maîtrise d'ouvrage du SDE 82.

Le renforcement et la sécurisation du réseau

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ALBIAS	43- Monplaisir	12 224
	48- Guilhem	26 305
	26- La Clare & 32- Ch. Cos	34 320
	28- La Fontasse	39 060
	15- Bourdie & 60- Gratis	65 105
	43- Monplaisir (renfo.)	79 198
AUCAMVILLE	14- Bardi & 52- Bidal	42 348
	31- Eglise	51 607
BEAUPUY	4- Borde Nabat	25 335
BELVEZE	3- Ratelle & Lavidalie	73 045
BESSENS	5- Fourmassous	32 620
	14- Penchenat	83 151
BIOULE	10- Fonferriere	24 946
	19- La Planque	50 385
	9- Mercadier & 51- Crambies	86 268
	5- Les Graves & 79- Places	154 684
	9- Mercadier	182 576
BOURRET	25- Arnautoux	80 061
BRESSOLS	9- Perayrols	7 019
	12- Pegas	23 072
	2- Montagne	25 066
	7- Campagnolle	40 779
	27- Tilleuls	43 063
CAMPAS	9- Canazille	22 624

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
CANALS	15- ZA	9 211
CASTANET	13- Reynou & Mourtayrol	175 479
CASTELMAYRAN	8- Laroude & 34- Borde Basse	30 430
CASTELSAGRAT	17- Bordeneuve	29 622
CAYLUS	13- Condamines	6 030
	41- Bouygue Labat	70 300
	15- Lamandine	72 177
	72- Les Arcades	142 651
	6- Caudesaygues	167 104
CAYRIECH	5- Fargues	27 610
CAZALS	9- Caminade	36 679
CAZES-MONDENARD	24- Marsalou	15 779
	4- Laprade	37 909
	48- Pioussounac	51 818
	52- Lafage & 126- Dragon	53 705
	58- St-Vincent & P. 125	103 670
CORBARIEU	21- Castaille	112 351
	12- Estillac	17 202
	27- Au Rey	22 401
	19- Penot & 42- Larose	25 822
DIEUPENTALE	13- Carbonniere	74 390
	15- Salle des Fêtes	5 552
	4- Eglise	25 461
DUNES	6- Croque	201 466

173
opérations
réceptionnées
(141 renforcements,
32 sécurisations)



57
postes de
transformation
installés

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
ESCATALENS	11- Lagal	11 132
	6- Rode	32 058
	9- Paoucoste	32 897
ESPARSAC	9- As Plots	33 323
FAUDOAS	4- Soucaret	25 340
	6- Soulerly	51 846
	3- Thouzan	52 868
	9- La Nouaros	83 838
GARGANVILLAR	15- Carbonnes	66 346
GIMAT	7- Dery & 15- Piroulet	61 947
GINALS	5- St-Ignes & 26- Bois Cuzoul	194 736
GRAMONT	18- Devaux	12 120
GRISOLLES	30- Garrigues	8 178
	18- Beau Soleil	15 105
	34- Gendarmerie	23 363
	3- Pinède	25 746
	13- La Gare	46 650

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
GRISOLLES	45- Coste Basse & 56- Bellevue	64 735
LABARTHE	16- Calvet	24 624
	34- Bois Redon	33 213
	35- La Couture	54 004
	9- St-Martin & 46- Deilhade	100 615
	13- Caplong & 45- Montamel	205 067
LABASTIDE-DU-TEMPLE	1- Lié à extension Mairie	64 631
LABASTIDE-ST-PIERRE	12- Lauzard	17 005
	2- Callory	34 443
	17- Salcevert	54 868
LAFRANCAISE	38- Raynaud	47 482
	14- Saula	93 061
	3- St-Maurice & 120- Lavoir	170 500
LAPENCHE	13- Lafage	12 281
LAUZERTE	1- Fouillas & Dalmayrac	72 377
	29- St-Cernin	83 411
LAVAURETTE	7- Combaret	25 761
LA-VILLE-DIEU-DU-T.	35- Salle des Fêtes	106 144
	83- Tendolles	111 325
LAVIT-DE-LOMAGNE	25- Nibel	8 351
	8- Guilhemouton	50 021
	45- Coop Agricole	55 229
	14- Les Maures	123 543
LEOJAC-BELLEGARDE	5- Planques	9 548
LES BARTHES	4- Lapigasse	9 453
L'HONOR-DE-COS	40- Jarlande	20 746
LIZAC	36- Lauzeral	55 512
MANSONVILLE	21- Delcros	43 386
MAS-GRENIER	24- Livourne	39 391
MAUBEC	9- Marsalas	41 965
MAUMUSSON	6- Escane Crabes	68 434
MEAUZAC	40- Lotissement	39 136
	1- Village	63 416
	1- (Complément)	169 589
MIRABEL	34- Lafitte & 17- Bourie	65 167
MOLIERES	38- Borde Basse	17 665

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
MOLIERES	29- Roudet	18 301
	29- Roudet (renfo.)	36 965
MONTAIGU-DE-QUERCY	47- Reveille-Bas	36 231
	21- Aurignac	42 963
	28- Grandval	76 481
MONTALZAT	13- Reginio	71 082
	8- Couly	80 930
MONTBARTIER	23- Catous	56 105
MONTBETON	33- Croix Ségaud & 59- Landes	39 496
	34- Guillabert	41 871
	2- Formares & P. 29	52 110
MONTECH	93- Percin	14 327
	64- Lagafette	18 329
	17- Boutanelle	28 579
	16- Lavitarelle	39 970
	47- Clavel	47 204
	3- Couderc	54 605
	67- La Mouscane	60 711
	23- Borde Haute & P. 125	85 739
MONTEILS	8- Courtes	47 010
MONTGAILLARD	1- Tucu	187 244
MONTPEZAT-DE-QUERCY	49- St-Jean	70 331
	27- Collegiale	147 777
MONTRICOUX	16- Guirou	70 630
NEGREPELISSE	35- Lotissement	1 423
	141- Gibelots	3 386
	22- Barrayous (Renfo.)	25 027
	22- Barrayous	32 551
	9- Gardios	37 467
	130- Socotech	39 445
	54- Lotissement	39 793
	9- Gardios & P. 129	45 290
	128- Contes	65 145
	94- Nafine & P. 148	94 996
	144- Centre des Arts	115 825
NOHIC	6- Alzonne	2 697

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
PIQUECOS	14- La Bourdette	86 935
PUYCORNET	7- Camareil & P. 45	100 485
	4- Laffargue & 10- Peyrou	165 955
PUYGAILLARD-DE-L.	6- Ressegayre	51 776
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	13- Les Hebrards	11 658
PUYLAROCQUE	4- Foury	130 432
REALVILLE	73- Ferrieres	21 046
SEPTFONDS	12- Roy & 22- Francky	27 205
	6- Pendut	107 531
SERIGNAC	19- Stade	17 581
	19- Stade (renfo.)	145 516
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	17- Catais	16 947
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	51- Fontales	23 468
	66- Pech de Salles	35 102
	22- Bourdoncle & P. 136	51 760
	10- Ste-Sabine & P. 132	62 449
	11- Laussier	79 595
ST-CIRICE	12- Larrot	11 020
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	50- Dessardes	103 999
ST-NAUPHARY	4- Piton	27 324
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	28- Roches	44 732
ST-PORQUIER	13- Bernoye	38 061
ST-PROJET	11- Pers	84 059
ST-SARDOS	18- Tandou	39 828
ST-VINCENT-D'AUTEJAC	6- Talagot	38 706
TOUFFAILLES	4- Salce & 41- Labadou	61 417
VAISSAC	47- Gaugets	49 587
VAREN	18- Fiayrade	26 951
	17- Pechgrimal & P. 5	40 637
VARENNES	3- Sers-Bas & P. 27	126 376
VAZERAC	5- Batens	30 084
	18- Sauret	130 296
VERDUN-SUR-GARONNE	10- Les Jumelles	12 716
	9- Borde Haute	25 818
VILLEBRUMIER	18- Matrassade	41 262
VILLEMADE	17- Taxar	16 099



Les raccordements au réseau de distribution publique

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
ALBIAS	2	14 752
ANGEVILLE	1	10 360
AUTY	1	8 371
AUVILLAR	1	9 200
BARDIGUES	2	15 144
BARRY D'ISLEMADE	2	43 352
BELVEZE	1	51 660
BESSENS	1	14 303
BOUDOU	1	7 070
BOURRET	1	9 884
BRASSAC	1	7 792
BRESSOLS	1	53 178
BRUNIQUEL	1	4 921
CAMPSAS	2	20 172
CANALS	2	21 355
CAUMONT	1	55 680
CAYLUS	1	8 267
CAZES-MONDENARD	2	14 514
CORBARIEU	1	23 896
DIEUPENTALE	1	8 899
ESCATALENS	1	10 963
ESCAZEUX	1	28 311
FABAS	1	8 226
FAUDOAS	2	32 222
GOLFECH	2	21 802
GRISOLLES	4	44 499
LABASTIDE-DU-TEMPLE	1	39 529
LABASTIDE-ST-PIERRE	2	113 081
LACOURT-ST-PIERRE	1	13 824
LAFRANCAISE	1	8 736
LAGUEPIE	3	58 206

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
LAMAGISTERE	1	14 292
LAMOTHE-CAPDEVILLE	2	11 766
LA-SALVETAT-BELMONTET	1	7 007
LAVIT-DE-LOMAGNE	1	16 684
LEOJAC-BELLEGARDE	6	100 728
L'HONOR-DE-COS	3	78 822
MAS-GRENIER	1	8 003
MAUMUSSON	1	19 822
MEAUZAC	1	27 882
MIRAMONT-DE-QUERCY	1	19 605
MONBEQUI	1	5 312
MONCLAR-DE-QUERCY	3	153 978
MONTAIGU-DE-QUERCY	1	15 641
MONTALZAT	1	8 399
MONTBARTIER	2	25 439
MONTBETON	3	35 193
MONTECH	3	27 341
MONTEILS	1	5 508
MONTESQUIEU	1	8 670
MONTPEZAT-DE-QUERCY	3	40 472
NEGREPELISSE	7	227 370
PARISOT	4	69 924
PIQUECOS	1	9 905
POMMEVIC	2	30 074
PUYCORNET	1	26 593
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	1	6 788
PUYLAGARDE	2	15 475
REALVILLE	5	64 081
SAVENES	4	26 983
SEPTFONDS	5	122 953
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	1	8 441

142

opérations sous maîtrise d'ouvrage :

- 118 extensions éparées
- 24 lotissements (9 communaux, 15 privés)



1 402

dossiers d'urbanisme instruits :

- 468 permis de construire
- 319 déclarations préalables
- 577 certificats d'urbanisme
- 38 permis d'aménager

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS	COÛT (€)
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	3	62 109
ST-CIRICE	2	14 391
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	4	43 399
ST-GEORGES	1	14 669
ST-NAUPHARY	2	13 393
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	1	81 616
ST-SARDOS	2	66 394
TOUFFAILLES	1	6 593
VAISSAC	1	31 624
VAREN	1	16 453
VARENNES	1	12 075
VAZERAC	1	13 573
VERDUN-SUR-GARONNE	2	90 424
VERFEIL-SUR-SEYE	1	10 183
VERLHAC-TESCOU	1	9 822
VILLEBRUMIER	3	100 194

La dissimulation des réseaux

COMMUNE	SITE	COÛT (€)
BELBEZE	Bourg	97 180
CASTELMAYRAN	RD 12	75 604
ESPARSAC	Village (Tranche 3)	62 423
LACOURT-ST-PIERRE	P. 20 Pebas	41 784
LIZAC	Bourg (Tranche 1)	105 721
MEAUZAC	RD 72 & Impasse de la Rose	81 810
MONTBARTIER	RD 50	251 870
MONTGAILLARD	P. 6 Eglise	72 563
PARISOT	Bourg	65 362
POMMEVIC	Centre du Village (Tranche 1)	69 985
SAVENES	Village (Tranche 2)	22 882
ST-AIGNAN	P. 1 Carrelot (Tranche 2)	82 965
ST-AMANS-DU-PECH	Village	25 896
STE-JULIETTE	Village	14 479
VERDUN-SUR-GARONNE	Remparts	12 253
	Remparts (P. 1 & P. 67)	151 305

16
opérations
de dissimulation
en zone rurale



Les travaux sur le réseau Orange (ex-France Télécom)

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
AUCAMVILLE	Renforcement P. 31 Eglise	11 574
BESSENS	Renforcement P. 14 Penchenat	38 969
BIOULE	Renforcement P. 9 Mercadier	30 183
BOURRET	Renforcement P. 25 Arnautoux	14 539
BRESSOLS	Renforcement P. 27 Tilleuls	15 065
	Renforcement P. 7 Campagnole	11 992
CASTELMAYRAN	Dissimulation La Plaine	37 357
CAYLUS	Renforcement P. 72 Arcades	12 444
	Renforcement P. 1 Bourg	5 554
ESPARSAC	Dissimulation Village	7 454
FINHAN	Dissimulation P. 19 Michaux	17 833
GRISOLLES	Dissimulation Rue Balat Biel	26 726
LACOURT-ST-PIERRE	Dissimulation P. 20 Pebas	5 181
LAFRANCAISE	Renforcement P. 3 St-Maurice	19 996
LA-VILLE-DIEU-DU-T.	Renforcement P. 1 Village	18 275
LIZAC	Renforcement P. 36 Lauzeral	13 944
	Dissimulation Bourg	17 089
MEAUZAC	Dissimulation Imp. de la Rose	26 032
	Renforcement P. 1	60 190
MONTBARTIER	Dissimulation RD 50	55 464

Les infrastructures d'accueil de la fibre optique

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
MONTBARTIER	Dissimulation RD 50	9 916
LIZAC	Dissimulation Bourg	5 307



29
opérations
coordonnées :
• 16 liées à des
renforcements
• 13 liées à des
dissimulations

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
MONTECH	Renforcement P. 3 Couderc	17 100
	Renforcement P. 67 Mouscane	9 261
MONTRICOUX	Renforcement P. 16 Guirou	3 680
NEGREPELISSE	Renforcement P. 9 Gardios	15 724
PARISOT	Dissimulation Bourg	16 063
POMMEVIC	Dissimulation Centre Village	643
SAVENES	Dissimulation Village	8 957
VALENCE-D'AGEN	Dissimulation Av. Vidouze	46 426
VERDUN-SUR-GARONNE	Dissimulation Remparts	25 067

2
opérations de déploiement
coordonnées à des dissimulations
de réseaux électriques
> fin de la période transitoire
au cours de laquelle le SDE 82
a financé les travaux



L'éclairage public

36
aménagements d'éclairage public
mandatés au SDE 82 :
• 23 liés à l'électrification rurale
(8 renforcements, 15 dissimulations)
• 13 opérations isolées



COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
AUCAMVILLE	Renforcement P.31 Eglise	6 042
BESSENS	Renforcement P.14 Penchenat	29 322
BIOULE	Renforcement P.9 Mercadier	22 014
CASTELMAYRAN	Dissimulation RD 12	39 180
CAYLUS	Renforcement P.1 Bourg	7 390
	Renforcement P.72 Arcades	22 634
ESPARSAC	Dissimulation Village	23 438
LACOURT-ST-PIERRE	Dissimulation Pebas	15 742
LAFRANCAISE	Renforcement P.3 St-Maurice	5 819
LA-VILLE-DIEU-DU-T.	Renforcement P.1 Village	20 177
LIZAC	Dissimulation Bourg	40 572
MEAUZAC	Dissimulation RD 72 Imp. Rose	42 446
MIRABEL	Dissimulation Rue de la Poste	20 818
MONBEQUI	Dissimulation Allées 19 Mars	17 010
MONTBARTIER	Dissimulation RD 50	54 785
MONTGAILLARD	Dissimulation P.6 Eglise	8 951
MONTRICOUX	Renforcement P.16 Guirou	18 101
PARISOT	Dissimulation Bourg	7 016
POMMEVIC	Dissimulation Centre Village	59 677

COMMUNE	TRAVAUX ASSOCIÉS	COÛT (€)
SAVENES	Dissimulation Village	6 299
ST-AIGNAN	Dissimulation Imp. Carrelots	22 592
VALENCE-D'AGEN	Dissimulation Av. Vidouze	78 939
VERDUN-SUR-GARONNE	Dissimulation Remparts	84 141

COMMUNE	OPÉRATIONS ISOLÉES (SITE)	COÛT (€)
CAUMONT	Rue Principale (VC 1)	15 839
CAUSSADE	Place de la Gare	64 653
ESCAZEAUX	RD 44 & Route arrière Mairie	24 462
GINALS	Salle des Fêtes	8 074
LACOURT-ST-PIERRE	Entrée Village Pont	64 199
L'HONOR-DE-COS	Loubejac	11 680
MOLIERES	Giratoire RD 20 / VC 2	14 801
MONTAUBAN	Chemin St-Pierre	86 123
ORGUEIL	RD 930 Entrées Sud et Nord	27 318
ROQUECOR	Illumination Point de Vue	18 437
SAVENES	VC 7	8 461
ST-CIRICE	Lotissement Lagarde	4 599
	Eglise Monument aux Morts	10 872

L'entretien des installations

14 629
foyers lumineux sous
contrat d'entretien

5 093 foyers lumineux sont de type Ballon Fluorescent, soit 34,81 % du parc sous contrat, alors que ces lampes à vapeur de mercure seront retirées du marché en 2015, notamment en raison de leur rendement incompatible avec les économies d'énergie.

65
contrats renouvelés
en cours d'année

122
contrats de maintenance
souscrits au 31 décembre 2013



16
entreprises prestataires, dont 4
concentrent 79 % des contrats

Le bilan financier

- ▶ Les recettes réelles sont en augmentation de 11 % par rapport à 2012.
- ▶ Les dépenses ont diminué de 7 %.

7 619 975 €
de recettes réelles
en 2013

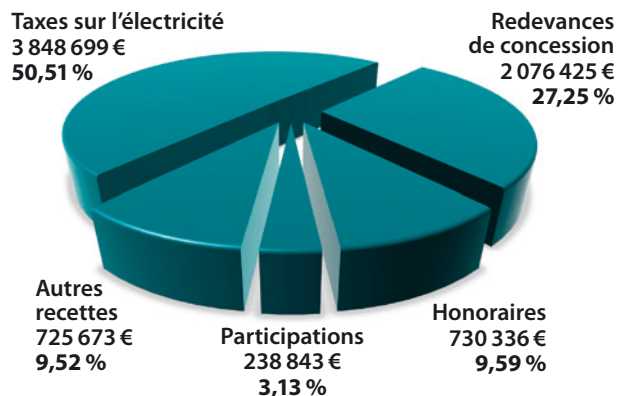
16 169 578 €
de travaux réalisés
en 2013

1 553 891 €
de dépenses réelles
en 2013

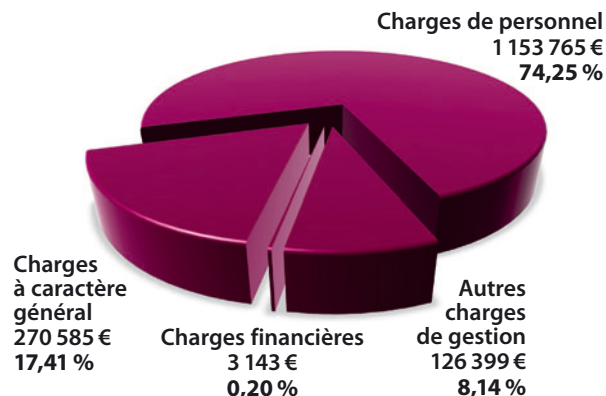


Section de fonctionnement

Répartition des recettes 2013

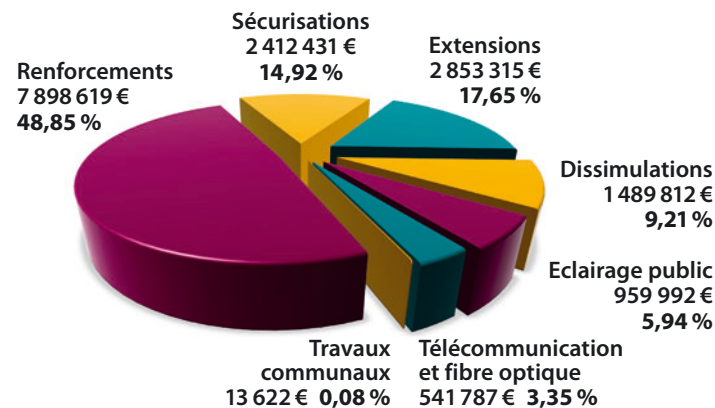


Répartition des dépenses 2013

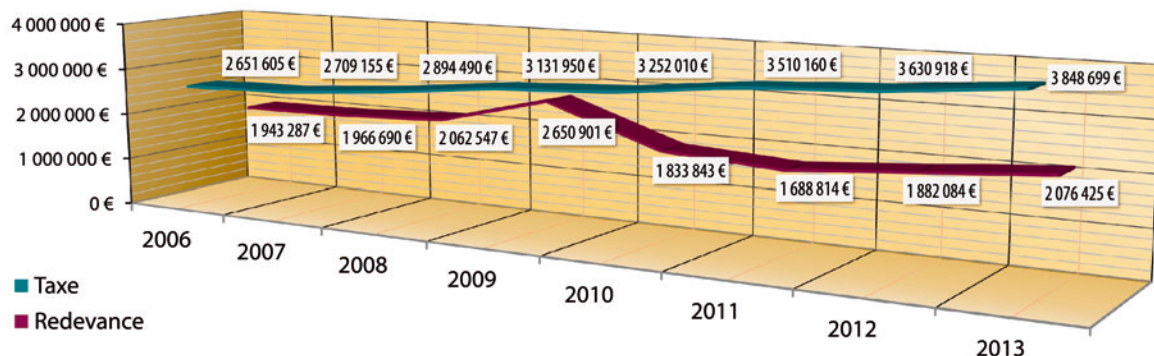


Section d'investissement

Répartition des réalisations 2013



Evolution des deux principales recettes depuis 2006



Les principaux financeurs

Selon leur nature, les travaux ont été financés par :

▶ CAS FACE	6 466 131 €	▶ Communes	1 144 757 €
▶ TVA	2 483 477 €	▶ Particuliers	885 016 €
▶ ERDF	222 112 €	▶ PCT	1 014 242 €
▶ Département	691 064 €	Total :	12 906 799 €



Le bilan social

Un effectif stable, de 27 agents

▶ Evolutions de carrière :

- 1 lauréat du concours de technicien et 2 lauréats du concours d'agent de maîtrise.
- 3 nominations après concours et 4 avancements de grade au titre de la promotion interne.

▶ Formation : 67 jours.

▶ Congés maladie : 243 jours.

▶ Prestations sociales :

- 29 462 euros de financement des chèques déjeuner par le Syndicat.
- 6 440 euros de cotisations au CNAS.



Les travaux des élus

- ▶ 2 assemblées générales du Comité syndical (28 délibérations adoptées).
- ▶ 4 réunions du Bureau syndical.
- ▶ 13 Comités consultatifs locaux.
- ▶ Une réunion annuelle de la Commission consultative pour les services publics locaux (photo ci-contre).



Recueil des actes administratifs

Comité syndical (délibérations)

29 novembre 2013

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2013.
- Protocole FNCCR-ERDF du 18 septembre 2013 - avenant au Contrat de Concession.
- Remise de gaines en traversée réalisées par anticipation : adaptation des modalités d'application.
- Entretien des installations d'éclairage public : insertion d'un volet "économie d'énergie".
- Mutualisation des CEE (certificats d'économie d'énergie) : utilisation du fonds.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe.
- Création de deux postes d'agent de maîtrise.
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe.
- Tableau des effectifs.
- Plan pluriannuel de titularisation.
- Participation au financement de la protection sociale complémentaire.
- Recours à des agents non titulaires.
- Bilan de la cession des locaux avenue de Beausoleil.
- Décision modificative.

28 février 2014

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2013.
- Compte Administratif 2013 et Compte de Gestion - Affectation du résultat.

- Création d'un programme spécifique "reprise Eclairage Public" dédié.
- Raccordement de projets urbains partenariaux (PUP).
- Mutualisation des Certificats d'Economies d'Energie : vente.
- Conventions pour le déploiement de la fibre optique.
- Evaluation des risques professionnels.
- Subvention au Fonds de solidarité pour le logement (FSL).
- Dissolution du SIVU de Bouillac : régularisation comptable.
- Vote du Budget Primitif 2014.

29 avril 2014

- Élection du Président.
- Élection du Bureau syndical.
- Constitution de la Commission des finances.
- Constitution de la Commission d'appel d'offres.
- Désignation des membres de la Commission consultative pour les services publics locaux.
- Désignation d'un représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- Adoption du règlement intérieur.
- Délégations au Président et au Bureau syndical.
- Indemnité de fonction au Président.
- Indemnité de conseil au Comptable public.

Bureau syndical (délibérations)

15 novembre 2013

- Renouvellement de contrat de l'informaticien analyste programmeur.
- Intégration d'une ligne électrique au réseau public.

17 février 2014

- Convention de partenariat avec ERDF pour la sécurisation des réseaux électriques.

9 juillet 2014

- Programmation 2014 des dissimulations de réseaux en communes rurales.
- Recrutement par contrat à durée indéterminée.

Décisions du Président

2^e semestre 2013

- Souscription d'un contrat de maintenance informatique de logiciel.
- Prestation de dépannage d'un décodeur adaptateur de tension (DAT).
- Marché de services informatiques avec Caplaser.
- Prestation de service informatique confiée à Indy System.
- Achat de matériel informatique.

- Marché d'impression de publications.
- Réalisation de travaux de menuiserie.
- Acceptation d'un mémoire en réclamation dans le cadre du marché de construction du siège.
- Avenant au contrat de maintenance informatique avec Indy System.
- Marché de reprographie conclu avec Axion Plans Repro.
- Prestation de fourniture de repas par un traiteur.
- Location de matériel de vidéo-projection.
- Avenant au contrat de maintenance informatique conclu avec JVS Mairistem.
- Attribution du marché d'assurance risques statutaires.
- Marché d'assurance relatif aux dommages aux biens, responsabilités civiles et flotte automobile.
- Contrat de maintenance de l'installation de climatisation et production géothermique.

1^{er} semestre 2014

- Achat de matériel informatique.
- Location de matériel de projection.
- Prestation de traiteur pour l'assemblée générale.
- Marché de reprographie.
- Prestation spéciale d'entretien des espaces verts.
- Travaux de réparation d'une borne d'éclairage du parking.

- Mission de coordination CSPS conclue avec P.G.P.
- Marché d'audit fonctionnel et organisationnel des services.
- Prestation spéciale d'entretien des espaces verts.
- Marché d'entretien de la toiture végétalisée.
- Inscription d'un agent à une formation.
- Marché relatif à la fourniture de titres de transport aérien vers Paris.
- Entretien des espaces verts.
- Acceptation d'une indemnité versée par l'assurance suite à un sinistre.
- Acquisition de matériel informatique.
- Achat de matériel informatique : répliqueurs.
- Fournitures en informatique : écrans.

2^e semestre 2014

- Marché de fourniture et installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique.
- Contrat de location d'une batterie pour véhicule électrique.
- Achat d'un outil de télétransmission des flux comptables.
- Acquisition d'un véhicule électrique Renault Zoé.
- Souscription de certificats d'authentification de signatures électroniques.
- Décision rectificative relative à la location d'une batterie pour véhicule électrique.
- Acquisition d'un logiciel de gestion de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

Au-delà des actes des assemblées et de l'exécutif, le SDE 82 s'est préparé à la dématérialisation de la chaîne comptable et financière (bordereaux, titres et mandats) à compter du 1^{er} janvier 2015.





78, avenue de l'Europe
82000 Montauban
Tél.: 05 63 21 09 00
Mail : sdetg@sdetg.fr



Syndicat Départemental
d'Énergie de Tarn-et-Garonne